

FORMULAIRE DE DEMANDE D'AIDE

**Aide relative aux travaux de réduction de la vulnérabilité aux inondations éligibles
au fonds de prévention des risques naturels majeurs,
dans le cadre d'un programme d'action de prévention des inondations**

au titre du III de l'article L. 561-3 du code de l'environnement

FORMULAIRE « E » APPLICABLE AUX BIENS UTILISES PAR DES ENTREPRISES

Cette mesure du fonds de prévention des risques naturels majeurs permet le financement de travaux de réduction de la vulnérabilité identifiés par les études de diagnostic de la vulnérabilité aux inondations dont la maîtrise d'ouvrage a été assurée par une collectivité territoriale et inscrits dans un programme d'action de prévention des inondations. Cela concerne les biens utilisés dans le cadre d'activités professionnelles employant moins de 20 salariés¹.

En application de l'article 5 du décret n°2018-514, aucun commencement d'exécution du projet² ne doit être opéré avant la date de réception de la demande de subvention.

1. IDENTIFICATION DU BÉNÉFICIAIRE DE LA SUBVENTION

N° SIRET :

attribué par l'INSEE lors d'une inscription au répertoire national des entreprises

Nom de l'entreprise :

Type d'organisme :

(SA, SARL, collectivité...)

Nombre d'employés de l'entreprise :

Adresse du siège social de l'entreprise :

Code postal :

Commune :

Cochez une seule des cases ci-dessous :

Exploitant agricole :

☐

Autre cas :

☐

¹Le nombre total d'employés de l'entreprise et non le nombre de personnes présentes sur un site (cf L130-1 du code de la sécurité sociale)

² - Le commencement se détermine à compter du premier acte juridique qui lie le bénéficiaire de l'aide au fournisseur ou au prestataire : bon de commande, devis signé, engagement écrit...

[illegible]

3. RÉGIMES D'AIDES APPLICABLES

Je, soussigné(e) (NOM, Prénom), déclare relever du
(cocher une seule case) :

☐ Pour les entreprises, du règlement (UE) n° 2023/2831 de la Commission du 13 décembre 2023 relatif à l'application des articles 107 et 108 du Traité sur le Fonctionnement de l'Union Européenne (TFUE) aux aides de minimis ,

☐ Pour les exploitations agricoles, d'aides dans le cadre de programmes de développement rural régionaux (PDRR).

4. DESCRIPTION DU PROJET

Intitulé du projet :

Localisation du projet :

Adresse :

Code postal :

Commune :

Aide demandée pour (cocher une seule case) :

☐ un (des) bien(s) à usage mixte (bien(s) à usage à la fois d'habitation et d'activités professionnelles). Dans ce cas, le taux maximal d'aide au titre du fonds de prévention des risques naturels majeurs (FPRNM) est de 80 %. La contribution du fonds ne peut toutefois pas dépasser 36 000 € par bien ni être supérieure à 50 % de la valeur vénale du bien. ;

☐ un (des) bien(s) utilisé(s) dans le cadre d'activités professionnelles. Dans ce cas, le taux maximal d'aide au titre du fonds de prévention des risques naturels majeurs (FPRNM) est de 40 %, dans la limite de 10 % de la valeur vénale ou estimée de chaque bien.

Date prévisionnelle de début de réalisation du projet : (format JJ / MM/ AAAA)

Date prévisionnelle de fin de réalisation du projet : (format JJ / MM/ AAAA)

Description sommaire du projet (notamment identification des travaux demandés en référence au diagnostic...) :

5. DÉTAIL ET MONTANTS DES INVESTISSEMENTS PRÉVUS ET MONTANT DE L'AIDE DEMANDÉE

Il convient de joindre au présent formulaire le diagnostic de vulnérabilité aux inondations mentionné au III de l'article L. 561-3 du code de l'environnement, ainsi qu'un devis daté non signé relatif aux travaux objets de la demande d'aide.

Rappel : L'ensemble des investissements doivent avoir été identifiés dans le diagnostic de vulnérabilité aux inondations mentionné au III de l'article L. 561-3 du code de l'environnement et correspondre à l'un des items de l'article 1^{er} de l'arrêté du 23 septembre 2021 établissant la liste des types de travaux de réduction de la vulnérabilité aux inondations éligibles au fonds de prévention des risques naturels majeurs (FPRNM), dans le cadre d'un programme d'action de prévention des inondations (PAPI).

Libellé de l'investissement	Fournisseur ou prestataire	Item correspondant de l'arrêté susmentionné (indiquer, par exemple a), b), x)...))	Montant du devis (TTC, en €)	Date du devis
TOTAL				
MONTANT DE L'AIDE DEMANDÉE AU TITRE DU FPRNM				

Valeur vénale ou estimée du (des) bien(s) (joindre les pièces justificatives) :

**6. RESPECT DES PLAFONDS DE MINIMIS
POUR LES DEMANDEURS HORS EXPLOITATIONS AGRICOLES**

Compte tenu des aides *de minimis* que j'ai perçues ou que je vais percevoir, au cours des trois derniers exercices fiscaux incluant l'exercice en cours, déclarées dans la déclaration d'aide *de minimis* ci-jointe, je suis informé(e) que la somme des aides *de minimis* cumulées sur les trois derniers exercices fiscaux incluant l'exercice en cours, y compris celles demandées et que je n'ai pas encore perçues, **ne doit pas dépasser** le plafond d'aides relatif au règlement *de minimis* qui m'est applicable (cf. partie 3 ci-dessus).

Dans le cas contraire, l'aide sollicitée par la présente demande au titre du fonds de prévention des risques naturels majeurs (FPRNM) sera minorée ou ramenée à zéro pour respecter le plafond.

**7. RESPECT DU RÈGLEMENT N° 1305/2013 ET DU RÉGIME D'AIDES SA 50388
POUR LES EXPLOITATIONS AGRICOLES**

Je déclare :

1. ☐ avoir perçu, avoir demandé ou avoir l'intention de demander, pour tout ou partie des investissements prévus partie 5 ci-dessus, une aide dans le cadre du programme de développement rural régional.
2. ☐ n'avoir ni perçu, ni demandé, ni l'intention de demander une aide dans le cadre du programme de développement rural régional.

Dans le cas 1 ci-dessus, je suis informé(e) du fait que :

- aucun autre financement n'a été ou ne peut être mobilisé sur le même dossier ;
- si l'investissement s'insère dans un projet global pour lequel d'autres aides sont mobilisées, notamment des aides dans le cadre du PDRR, que le financement total de l'opération respecte le taux maximal d'aide publique prévu à l'annexe II du règlement (UE) n° 1305/2013 du Parlement européen et du Conseil du 17 décembre 2013 relatif au soutien au développement rural par le Fonds européen agricole pour le développement rural (Feader) et abrogeant le règlement (CE) n° 1698/2005 du Conseil **ne peut être dépassé**. Dans le cas contraire, l'aide sollicitée par la présente demande au titre du fonds de prévention des risques naturels majeurs (FPRNM) sera minorée ou ramenée à zéro pour respecter le taux maximal d'aide.

Montant de l'aide demandée, espérée ou perçue dans le cadre

du programme de développement rural régional :

Le cas échéant, date de l'accusé de réception de la demande d'aide : le

8. ENGAGEMENTS ET SIGNATURE DU DEMANDEUR

Je soussigné(e) (NOM, Prénom) :

atteste sur l'honneur :

- le cas échéant, avoir pouvoir pour représenter le demandeur dans le cadre de la présente demande d'aide ;
- que les informations ou données portées dans la présente demande d'aide ou provenant d'un système d'échange de données mentionné à l'article L. 113-12 du code des relations entre le public et l'administration, notamment celles relatives aux demandes de subventions déposées auprès d'autres financeurs publics ainsi que, le cas échéant, l'approbation du budget par les instances statutaires, sont exactes et sincères ;
- le cas échéant, que l'organisme bénéficiaire de l'aide est à jour de ses obligations légales, administratives, sociales, fiscales et comptables ;
- le cas échéant, que l'entreprise bénéficiaire de l'aide n'est pas en liquidation judiciaire ou n'est pas en procédure de sauvegarde ou de redressement judiciaire ne disposant pas d'un plan arrêté par le tribunal ;
- que ce projet n'a pas reçu de commencement d'exécution à la date de dépôt de la présente demande d'aide (le commencement se détermine à compter du premier acte juridique qui lie le bénéficiaire de l'aide au fournisseur ou au prestataire : bon de commande, devis signé, premier virement quel qu'en soit le montant, engagement écrit...) ;

m'engage à :

- fournir au service instructeur les documents nécessaires à l'instruction de mon dossier ;
- utiliser la subvention qui m'est allouée pour la mise en œuvre des travaux mentionnés dans la partie 4 ci-dessus ;
- conserver ou fournir tout document permettant de vérifier l'exactitude de la présente déclaration, demandé par l'autorité compétente, pendant dix années à compter du versement de l'aide demandée dans le présent formulaire ;
- accepter et faciliter les contrôles ;

suis informé(e) que :

- en cas d'irrégularité ou de non-respect de mes engagements, je devrai rembourser en tout ou partie les sommes perçues, sans préjudice des autres poursuites et sanctions prévues dans les textes en vigueur.

Si les travaux sont exécutés par un exploitant ou un gestionnaire locataire des biens, le dossier de demande d'aide comprend en outre une déclaration sur l'honneur du locataire selon laquelle le propriétaire ne s'est pas opposé aux travaux et n'a pas déclaré les entreprendre lui-même.

Fait à

, le

Signature du demandeur

(signature du bénéficiaire de l'aide ou, le cas échéant, de son représentant légal ou de son mandataire)

9. MENTION LÉGALE
La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique à ce formulaire. La fourniture des données qu'il contient est obligatoire. La loi vous donne droit d'accès et de rectification pour les données vous concernant, en vous adressant au service auquel vous transmettez ce formulaire.

Récapitulatif des pièces à joindre au formulaire de demande de subvention

1. Le diagnostic de vulnérabilité aux inondations des biens concernés listant les travaux à réaliser ;
2. Une estimation datée de moins d'un an de la valeur vénale des biens concernés, établie par le propriétaire, un notaire ou un professionnel de l'immobilier ;
3. Un devis daté r présentant le coût des mesures et leur description ;
4. Une attestation de contrat d'assurance mentionné au premier alinéa de l'article L125-1 du code des assurances en cours de validité pour les biens concernés ;
5. Pour les biens utilisés dans le cadre d'activités professionnelles, une attestation de la chambre d'agriculture, de la chambre de commerce et d'industrie, de la chambre des métiers ou de tout autre organisme chargé de la tenue d'un registre de publicité légale indiquant la nature de l'activité exercée, son régime juridique et le nombre de salariés employés par la personne physique ou morale concernée à la date de la demande de subvention conformément à l'article L130-1 du code de la sécurité sociale et datée de moins d'un an ;

6. En cas de sinistre déjà survenu :

- 6.1. Une attestation de l'entreprise d'assurance du propriétaire indiquant le montant des indemnités versées au titre de la garantie contre les effets des catastrophes naturelles et la nature des travaux de remise en état pour lesquels ces indemnités ont été versées,
 - 6.2. ainsi que la copie des factures d'entreprises ayant réalisé ces travaux,
 - 6.3. ou, dans le cas où ces travaux n'ont pas été réalisés, un devis détaillé permettant d'identifier les travaux de remise en état susceptibles de contribuer à la réalisation des opérations, études et travaux de prévention et le surcoût éventuel généré par ces derniers ;
7. Si les travaux sont exécutés par un exploitant ou un gestionnaire locataire des biens, une déclaration sur l'honneur du locataire selon laquelle le propriétaire ne s'est pas opposé aux travaux et n'a pas déclaré les entreprendre lui-même ;
 8. Si le demandeur est une collectivité territoriale une copie de la délibération de la collectivité ou le cas échéant de l'établissement autorisant le projet envisagé ;
- ### 9. Dans le cas où la demande de subvention est formulée par un mandataire professionnel régi par la loi du 2 janvier 1970, dite loi « Hoguet » :
- 9.1. Une photocopie du mandat de gestion ;
 - 9.2. Une photocopie de la carte professionnelle « gestion immobilière » prévue à l'article 3 de la loi susvisée ;
 - 9.3.
- ### 10. Dans le cas où la demande de subvention est formulée par un mandataire non professionnel :
- 10.1. Une procuration sous seing privé dûment signée des deux parties ou la procuration autorisant un mandataire nommément désigné à prendre tous les engagements, à déposer le dossier et à recevoir, pour le compte du propriétaire, de l'exploitant ou du gestionnaire tout courrier envoyé par lui ainsi que la subvention ;
11. Un Relevé d'Identité Bancaire.
 12. Le cas échéant, pour les entreprises, la déclaration d'aide de *minimis* dûment renseignée, datée et signée ;